

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Marc ROUFFY, Maire, le **25 mai 2020 à 19h00** au Centre Socio Culturel et non dans le lieu habituel de ses séances du fait de la crise sanitaire du COVID-19.

13 Présents : ROUFFY Marc, DE SOUZA Pascal, DEPONT Joëlle, BERTRAND Danielle, RAVEAU Bernard, NOULHIANE Jocelyne, JACQUET Magali, JOENNEY Vincent, BRUN Caroline, PIQUE Fernand, LANDUREAU Marc, BLAIN Bernard, TOSI Alberto.

1 Procuration : BELLINO Corinne.

1 Absent excusé : BOUSLAH Didier.

M. ROUFFY Marc, Maire sortant, rappelle les résultats des élections municipales du 15 mars 2020 et déclare installer les Conseillers Municipaux désignés ci-dessus dans leurs fonctions.

Election du Maire

M. BLAIN Bernard, le plus âgé des membres du Conseil Municipal, prend ensuite la présidence, fait l'appel des Conseillers Municipaux et procède à l'élection du Maire.

M. ROUFFY Marc se présente candidat et est élu Maire au 1^{er} tour à l'unanimité.

Election des Adjoints

M. ROUFFY Marc préside l'élection des adjoints et propose de fixer le nombre d'adjoints à trois.

M. DE SOUZA Pascal est élu 1^{er} adjoint au 1^{er} tour à l'unanimité.

M. DEPONT Joëlle est élue 2^{ème} adjointe au 1^{er} tour à l'unanimité.

Mme BERTRAND Danielle est élue 3^{ème} adjointe au 1^{er} tour à l'unanimité.

Lecture de la charte de l'élu local et remise d'un exemplaire à chaque Conseiller Municipal.

Délégations de certaines compétences du Conseil Municipal au Maire

En vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal décide de déléguer certaines compétences afin de gérer plus efficacement et plus rapidement les affaires communales et d'éviter la surcharge des ordres du jour des séances de conseil municipal.

Syndicat Départemental d'Electrification de l'Indre - SDEI

Le SDEI exerce plusieurs compétences et missions en matière d'énergie pour le compte de ses communes membres : la distribution publique d'électricité : raccordements des usagers au réseau, effacements et renforcements du réseau ; le système d'information géographique : en matière de cartographie, contrôle et intégration des données transmises par les collectivités (eau, assainissement, cadastre, ...) ; la recharge de véhicules électriques : gestion du réseau Chargelec 36 composé de 83 bornes de recharge ;

Le conseil en énergie : diagnostics énergétiques des bâtiments communaux, conseils aux communes en énergie ;

Le groupement d'achat d'énergies : électricité et gaz ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne JOENNEY Vincent.

FER VAL de l'Indre

Le Val de l'Indre représente un axe de communication qui conditionne les rotations logistiques entre la façade atlantique qui compte des ports céréaliers importants et tout un secteur géographique du Berry et du Sud de la Touraine de productions céréalières et oléagineuse. L'association FER VAL de l'Indre œuvre pour le maintien et la modernisation des installations ferroviaires existantes sur cet axe et en premier lieu la remise en trafic du tronçon Loches - Buzançais.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :

- Titulaire : LANDUREAU Marc ;
- Suppléant : RAVEAU Bernard en tant que suppléant ;

Transports scolaires REMI

La Commune est « autorité organisatrice de second rang », elle diffuse les outils de communication mis en place par la Région, organise les circuits (Palluau et Villegouin), ...

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :

- Titulaires : BRUN Caroline ;
- Suppléants : JACQUET Magali ;

Syndicat des Transports Scolaires de Buzançais

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :

- Titulaires : BRUN Caroline et BERTRAND Danielle ;
- Suppléants : JACQUET Magali et DEPONT Joëlle ;

Contrat de Pays de Valençay en Berry

Il a pour missions l'assistance technique auprès des porteurs de projets : communautés de communes, communes, syndicats, associations et privés (agriculteurs, commerçants et artisans) ; la mise en œuvre de Contrats pluriannuels avec la Région Centre-Val de Loire, le Conseil Départemental, l'Etat, ... ; le suivi des actions et coordination auprès des maîtres d'ouvrage, recherche de financeurs potentiels ; la réalisation d'actions de développement pour tous les secteurs économiques du territoire ; des actions d'animation et de promotion de l'ensemble du territoire ; la mise en œuvre de prestations de services, notamment pour le compte des syndicats et des communes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :

- Titulaires : ROUFFY Marc et BERTRAND Danielle ;
- Suppléants : BLAIN Bernard et LANDUREAU Marc ;

Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Assainissement Autonome dans l'Indre

Il fixe les normes en matière d'assainissement autonome (fosses septiques).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :

- Titulaire : DE SOUZA Pascal ;
- Suppléant : PIQUE Fernand ;

Commission communale des impôts directs

Cette commission a un rôle consultatif, elle met à jour les bases d'imposition des taxes locales, elle suit les changements relatifs aux propriétés bâties : constructions nouvelles, démolitions, additions de construction, changements d'affectation, voire des rénovations conséquentes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose 24 noms de contribuables (12 titulaires et 12 suppléants dont 2 propriétaires hors commune) : la Direction des Impôts n'en retiendra que 12.

Commissions communales

<u>Fonctionnement</u> : Bâtiments, matériel, travaux, chemins	DE SOUZA Pascal, JOENNEY Vincent, LANDUREAU Marc, PIQUE Fernand, RAVEAU Bernard
<u>Environnement</u> : Espaces verts, fleurissements, cimetière, camping	DEPONT Joëlle, DE SOUZA Pascal, RAVEAU Bernard, TOSI Alberto
<u>Vie pratique</u> : Cantine, restauration, Centre Socio Culturel, école	BERTRAND Danielle, BRUN Caroline, DEPONT Joëlle, JACQUET Magali
<u>Communication</u> : Fêtes et cérémonies, associations, subventions, sports	BELLINO Corinne, BERTRAND Danielle, BLAIN Bernard, BRUN Caroline, DEPONT Joëlle, DE SOUZA Pascal
Finances	BERTRAND Danielle, DEPONT Joëlle, DE SOUZA Pascal, JACQUET Magali

Emprunt Travaux d'aménagement du Champ de Foire

M. ROUFFY explique au Conseil Municipal qu'un emprunt est nécessaire pour financer les travaux d'aménagement du Champ de Foire et qu'il a démarché la Banque Postale et qu'il a obtenu un taux de 0,93 % sur 15 ans pour un montant de 150.000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Plan Local d'Urbanisme - Transfert à la Communauté de Communes

La Commune possède un Plan Local d'Urbanisme (document de planification de l'urbanisme au niveau communal) qui définit les zonages ainsi que leurs règlements, le projet d'Aménagement et de Développement Durable, les orientations d'aménagement, les éléments de paysage à conserver, les servitudes d'utilité publique (ENEDIS, GrDF, Orange, SFR, RD 943, ...). Les Permis de Construire sont déposés en mairie où ils sont préinstruits, puis instruits au Pays de Valençay. Les Déclarations Préalables sont instruites en mairie, exceptées celles situées dans le périmètre de protection des Monuments Historiques (Pays de Valençay). Les Certificats d'Urbanisme (demandés par les notaires) sont instruits en mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse de transférer la compétence en matière de plan local d'urbanisme à la Communauté de Communes afin de rester maître de son PLU.

Le Maire,

Marc ROUFFY